

Bachelor en Arts Visuels

INSCRIPTION ADMISSION 20/21

CONDITIONS PRÉALABLES

L'accès à la formation Bachelor HES-SO en Arts visuels requiert des candidat-e-s de remplir les conditions suivantes:

- a) maturité gymnasiale, baccalauréat ou titre équivalent;
- b) maturité professionnelle en relation avec le domaine d'études ou titre équivalent;
- c) maturité spécialisée dans le domaine Arts visuels ou titre équivalent;
- d) Les candidat-e-s ayant obtenu un diplôme clôturant une formation de trois ans, décerné par une école supérieure de commerce ou par une école du degré diplôme, sont prié-e-s de se renseigner au secrétariat;

A titre exceptionnel, un-e candidat-e qui ne possède aucun de ces titres peut être accepté-e s'il ou si elle fait preuve, à travers son dossier, sa présentation et sa lettre de motivation, de la culture générale requise et de qualités artistiques exceptionnelles, justifiant d'une expérience dans ce domaine. Le secrétariat de l'EDHEA renseigne volontiers les personnes intéressées sur la marche à suivre pour suivre une procédure spéciale d'admission et déposer un dossier de dérogation.

DOSSIER

Le candidat ou la candidate constitue un dossier contenant:

- > la fiche d'inscription pour le concours d'admission;
 - > un texte décrivant ses motivations, ses aspirations, et ses attentes liées à la formation.
 - > des travaux originaux (dessins, peintures, photos, vidéos, textes, notes);
 - > des photographies d'éventuelles œuvres tridimensionnelles;
 - > un curriculum vitae;
 - > une copie des diplômes obtenus;
 - > une copie de la carte d'identité /du passeport.
- Il est nécessaire de joindre à ce dossier une preuve de paiement de la taxe d'inscription.

POSTULATION

Les candidatures doivent être adressées par email (PDF) à secretariat@edhea.ch.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Le candidat ou la candidate aux examens d'entrée pour l'année académique 2020/21 complète son inscription avant le **25 mars 2020** (nouveau délai exceptionnel).

TAXE D'INSCRIPTION

La taxe d'inscription aux admissions s'élève à CHF 150.-. Afin de garantir la validation de son inscription, il est obligatoire de s'acquitter du montant de cette taxe.

HES-SO Valais-Wallis | Route du Ravvy | 47 | 1950 Sion

IBAN : CH29 0076 5001 0248 0781 0

SWIFT / BIC : BCVSCH2LXXX

Mention EDHEA lors du paiement

ADMISSION

Les personnes intéressées, si elles sont retenues, doivent confirmer leur inscription par écrit à l'administration de l'EDHEA au plus tard le **29 juin 2020**.

Les candidat-e-s de l'international qui ont besoin d'un visa doivent contacter Patricia Comby par email (patricia.comby@edhea.ch) au moment de l'admission afin de commencer le processus de visa.

JURY

Les dossiers sont examinés par un jury composée de professeur-e-s et d'un-e assistant-e du programme Bachelor.

ENTRETIEN

Tout-e candidat-e sera convoqué-e à un entretien avec la commission qui permettra de déterminer ses aptitudes à suivre le programme Bachelor en Arts visuels, sur la base de son dossier complet et de l'entretien individuel.

La commission se compose de professeur-e-s du programme Bachelor, d'un-e assistant-e et d'un-e étudiant-e, ainsi que d'un-e invité-e externe.

RÉSULTATS

Aucun résultat n'est proclamé avant que le jury n'ait procédé à tous les entretiens qui ont lieu les 7 et 8 avril 2020. Au terme des entretiens, le jury sélectionne les futur-e-s étudiant-e-s. Sa décision est sans appel. Le résultat du concours sera communiqué individuellement par courrier.

ENTRÉE 2020/21

L'année académique débute le **lundi 14 septembre 2020**.

TAXE D'ÉTUDES

Écolage: CHF 500.-/semestre (CHF 1000.-/année académique)
Contribution aux frais d'études et autres prestations: CHF 350.-/semestre (CHF 700.-/année académique)

ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans ses procédures d'admission, l'école s'engage à ne porter aucune discrimination à l'égard du sexe, de l'âge et de l'origine des candidat-e-s.

Bachelor en Arts Visuels

INSCRIPTION ADMISSION 20/21

MADAME

MONSIEUR

PRÉNOM

NOM

DATE DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

CANTON

TÉLÉPHONE

E-MAIL

FORMATION(S) ANTÉRIEURE(S)

DIPLÔME(S) ET ÉTABLISSEMENT(S)	DÉBUT ET FIN (ANNÉE)	ANNÉE D'OBTENTION DU TITRE	DOMICILE AU MOMENT DE L'OBTENTION DU TITRE

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ÉTABLISSEMENT(S)	DÉBUT ET FIN (ANNÉE)	FONCTION

Pour les personnes qui ont déjà été inscrites dans une HES ou une université en Suisse:

Numéro de matricule:

Je désire poser ma candidature à l'admission du programme Bachelor en arts visuels 2020-2021 de l'EDHEA (délai envoi du dossier: 25 mars 2020, entretiens: 7 et 8 avril 2020)

En soumettant ce dossier de candidature à la HES-SO, je certifie l'exactitude de toutes les données y figurant et j'accepte que celles-ci soient traitées dans le cadre de la HES-SO, dans le respect de la législation sur la protection des données.

En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. En cas de refus, il me sera demandé des documents supplémentaires pouvant entraîner des délais dans le traitement de mon dossier. Attention: toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

LIEU ET DATE

SIGNATURE

Ce formulaire est à joindre au dossier de candidature.